



Saint-Germain
lès-Corbeil

Mesdames et Messieurs les membres du
CONSEIL MUNICIPAL

Saint-Germain-lès-Corbeil, le 21 janvier 2025

Objet : Convocation conseil municipal
Affaire suivie par Pauline LECOMTE-CARRETO
Responsable juridique et des achats
Tél. : 01.69.89.79.61 / affaires.generales@sglc.fr

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera le :

LUNDI 27 JANVIER 2025 à 20 H 00
en mairie

ORDRE du JOUR

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2024
2. Débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2025
3. Mise à disposition d'agents auprès du Syndicat Intercommunal Pour l'Enfance et la Jeunesse (SIPEJ) pour l'éveil musical au bénéfice des enfants du multi accueil les P'tits Loups
4. Rapport Social Unique (RSU) 2023
5. Signature d'un avenant à la convention de délégation de compétence en matière de transport de services réguliers réalisée avec Ile de France Mobilité
6. Motion pour la création d'une législation autour de la consommation de protoxyde d'azote

Pour chacun des points énumérés ci-dessus qui seront soumis à une délibération, des notices explicatives sont jointes à la présente convocation.

Selon le Code Général des Collectivités Locales, selon l'article L. 121-15-1 du code des communes et, conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal du 21 septembre 2020 approuvé à l'unanimité, **seules les déclarations écrites des Conseillers Municipaux remises en Mairie seront contenues dans le Procès-Verbal.**

La présente convocation, affichée en mairie et publiée sur les supports informatiques de la commune, vous est transmise par voie dématérialisée conformément à la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 « Engagement et Proximité » ou sera adressée par écrit au conseiller municipal qui en fait la demande écrite à la Direction Générale des Services.

Veuillez croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
Vice-président en charge de la politique sportive de Grand Paris
Sud,
Conseiller départemental, président délégué aux Sports,



Yann PÉTEL

Mairie de Saint-Germain-lès-Corbeil
2 route de Lieusaint - 91250
Département de l'ESSONNE

Tél. : 01 69 89 70 70
Fax : 01 60 75 01 91
Courriel : contact@sglc.fr